
DE LABAT DE SAVIGNAC,

Nobles et nobles hommes, MESSIRES, ÉCUYERS, CHEVALIERS, SEIGNEURS, BARONS DE SAVIGNAC; — SEIGNEURS DE MONTCLAYRON, TARIS, LAUZAC, PEYRELONGUE, LOUBENS, GRAOUX, FABAS, LA GRAVETTE, etc.; — en Bordelois, Saintonge, Bazadois, Agenois, etc.

ARMES : Écarté, au 1, losangé d'or et d'azur, au chef d'or, chargé de 3 roses de gueules; — aux 2 et 3, contre-écartelé, au 1 d'azur, au lion d'or, aux 2 et 3 de gueules au château d'argent, flanqué de 2 tours pavillonnées du même; au 4 d'azur, à 3 ancres d'or, qui est de SPENS D'ESTIGNOLS DE LANCRE; — au 4, contre-écartelé, aux 1 et 4 de gueules, au pont d'argent; aux 2 et 3 d'azur, à l'aigle éployée d'or, qui est de BARITault. — Sur le tout d'argent, à la bande de gueules, chargée de 3 étoiles d'or (aliàs d'un cœur d'argent accosté de 2 étoiles d'or), et accompagnée en chef et en pointe d'une étoile d'azur, qui est de LABAT DE SAVIGNAC. — Accolé d'or, à la foy de gueules supportant plusieurs branches d'olivier (aliàs laurier) de sinople, et soutenu d'un croissant d'azur; au chef du même, chargé de 3 étoiles d'or, qui est de FÉNELON. — Couronne de baron; supports : deux lions.

Cette ancienne famille, qui, selon ses traditions, est originaire de Bretagne, subsiste en Guienne depuis au moins la fin du XV^e siècle, et est en possession du titre de baron depuis plus de deux cents ans.

Sa noblesse a été prouvée avant la Révolution, au cabinet des Titres, et nous nous sommes principalement appuyé sur ces mêmes preuves dans l'établissement de la généalogie qui va suivre.

La branche des seigneurs DU PONT, qui a produit ses titres à partir de 1538, et remontait au moins à Raymond de Labat, seigneur de Taris en 1492, a été maintenue en la Généralité de La Rochelle, le 18 juillet 1698, et portait pour armes : *D'azur, au pal d'argent, accosté de 2 molettes d'éperons d'or.*

I. Noble homme Raymond DE LABAT, seigneur de la maison noble de Taris, eut de dame Uzane D'AIGUEDOUCE, sa femme :

Demoiselle Marguerite de Labat, mariée, par contrat du 1^{er} juin 1492, à Ramond IV de Ségur, écuyer, seigneur de La Salle et de La Roque, en la juridiction de Rions. Elle vivait encore le 22 octobre 1528, date d'une reconnaissance consentie en sa faveur par deux particuliers (DE COURCELLES, *Histoire des Pairs de France, Généalogie de Ségur, t. I, p. 52*).

II. Symon, ou Symonnet DE LABAT, fut jurat de Libourne pendant les années 1503,

1522, 1525 et 1525, puis sous-maire de cette ville en 1527, 1528 et 1529 (*Histoire de Libourne, par Raymond GUINODIE aîné, t. II, pag. 258, 259, 260*).

On trouve : Marie de Labat, alliée : 1° à Jacques d'Auzaneau, écuyer, seigneur de Musset, dont elle eut une fille, nommée Isabeau d'Auzaneau, mariée, le 29 avril 1600, à Charles de La Cropte, chevalier, seigneur de Chantérac ; 2° à Mathurin de Cruzeau, écuyer, seigneur de Tirepeau.

III. Jean DE LABAT, écuyer, jurat de Bordeaux, assista, le 18 mai 1628, au contrat de mariage de noble François de La Vayssière, écuyer, conseiller du Roi, magistrat présidial en Guienne, avec Luce de Galatheau, dont il avait épousé la sœur N... DE GALATHEAU, fille de Nicolas de Galatheau, sieur de Colomb, conseiller au Parlement de Bordeaux, et de Jeanne du Périer. Il eut pour fils, selon toutes probabilités :

IV. Fortis DE LABAT, nommé, ainsi que demoiselle Catherine MICHEL, son épouse, au contrat de mariage de leur fils :

- 1° François, dont l'article suit ;
- 2° Jeanne de Labat, veuve de M. Fizelier, avocat, en 1684 ;
- 3° On trouve : dame Marguerite de Labat, seconde femme de messire Henry de Gères, seigneur de Camarsac, jurat de Bordeaux en 1656.

V. Messire, noble François DE LABAT, écuyer, seigneur baron de Savignac et de la maison noble de Peyrelongue, pourvu, le 2 septembre 1647, de l'état et office de conseiller secrétaire du Roi, maison, couronne de France, et de ses finances (ancien collègue), en prêta serment entre les mains de M. le chancelier de France, le 2 septembre 1647. Il obtint des lettres d'honneur datées de Saint-Germain-en-Laye, le 12 décembre 1669, registrées en la grande audience de France, le 15 décembre suivant. Représenté par noble François d'Auber de Peyrelongue, écuyer, il vendit, le 24 avril 1684, par acte retenu par Fourès, notaire à Marmande, à Mr M^e Jacques Dupuy, docteur en médecine, habitant de ladite ville, une maison qu'il possédait à Marmande, au quartier de L'Estang, moyennant la somme de 4,700 livres. Il fit son testament le 29 mars 1684, suscrit le 4^{er} avril suivant, par acte de Des Hélias, notaire royal à Bordeaux, et ouvert le 16 octobre 1690, par verbal fait devant le lieutenant général de Guienne. Par cet acte, il fixe le lieu de sa sépulture dans l'église des Révérends Pères Jésuites, et, après plusieurs legs pies, déclare avoir été marié deux fois, savoir : 1° avec dame Catherine DE LA BARRIÈRE, dont il a remis la dot au sieur Baptiste de La Barrière, son frère ; 2° par contrat passé le 16 octobre 1680 devant Saintaviez, notaire royal, avec demoiselle Thérèse DE SPENS D'ESTIGNOLS DE LANCRE, fille naturelle et légitime de messire Étienne de Spens d'Estignols de Lancre, chevalier, seigneur de Tilh, Loubens, Tirran, Bussac et autres places, conseiller au Parlement de Bordeaux, et de sa première femme, dame Jeanne de Baritault. Thérèse de Spens étant veuve, fit registrer

ses armoiries personnelles dans l'Armorial Général de France, registre GUIENNE, à Bordeaux, le 29 novembre 1697. De leur mariage était provenu :

VI. Messire Joseph-François-Ignace DE LABAT, écuyer, seigneur baron de Savignac, conseiller-lay du Roi en la Grand'Chambre du Parlement de Bordeaux, par lettres-patentes de provisions, datées de Paris le 30 janvier 1706, était né le 9 février 1685; comme il n'avait que 22 ans, il obtint en même temps des dispenses d'âge enregistrées avec ses provisions au greffe du Parlement de Bordeaux, le 24 mars 1706, et au bureau des Finances de Guienne, le 14 juin même année. Le baron de Savignac mourut à Bordeaux le 24 mai 1757, et fut inhumé le lendemain dans la paroisse Saint-Éloy. Il avait épousé, par contrat passé le 26 décembre 1703, devant du Fau, notaire à Bordeaux, demoiselle Marie-Marguerite-Angélique DE FÉNÉLON, fille naturelle et légitime de messire Jean-Baptiste Fénélon, écuyer, et de dame Magdeleine Mandavy, et petite-fille de dame Margerite Tigeon. De ce mariage :

- 1° Pierre-François-Ignace, dont l'article suit;
- 2° Messire Jean-Baptiste-François-Joseph de Labat de Montclayron, écuyer, fut nommé conseiller-lay en la Grand'Chambre de la Cour de Parlement de Bordeaux, par lettres datées de Versailles le 30 août 1737, enregistrées ez-registres du Parlement le 18 novembre suivant, et au bureau des Finances de Guienne le 3 janvier 1738. Il obtint, le 16 juillet 1770, des lettres d'honneur de cette charge, datées de Versailles et enregistrées au greffe du Parlement de Bordeaux, eut pour successeur le sieur de Conilhy, le 18 décembre 1769, et vivait encore le 2 août 1787, époque à laquelle il consentit un bail à loyer, par acte devant Dureau, notaire, en faveur de messire Charles de Joigny fils, écuyer, marquis de Bellebrune, d'un appartement composé de deux chambres au deuxième étage de son hôtel, pour trois années, moyennant 150 livres annuelles. Il avait épousé, selon contrat reçu par Perrens et son confrère, notaires à Bordeaux, le 4 janvier 1767, demoiselle Marie DE BARRIÈRE, fille légitime de feu messire Arnaud de Barrière, écuyer, chevalier de l'Ordre royal et militaire de Saint-Louis, ancien capitaine de grenadiers dans le régiment de Champagne, et de dame Marie de Crozillac de Laguloup. De cette union :

A. Pierre-François-Marguerite de Labat de Montclayron, né le 16 janvier 1768, baptisé le lendemain dans l'église paroissiale, métropolitaine et primatiale de la Majestat Saint-André de Bordeaux. M. de Montclayron servit dans sa jeunesse, après avoir prouvé sa noblesse. Il émigra pendant la Révolution; il est mort le 21 mars 1859, et a laissé de son mariage avec N... DE PUCH :

- a. Marie de Labat de Montclairon, mariée à N... de Lard de Rigoulières;
- b. Laurine de Labat de Montclairon, non mariée.

B. N... de Labat de Montclairon, mariée à N... d'Aubry.

- 3° Messire Jean-Baptiste-François-Vincent de Paule de Labat de Savignac, seigneur de Loubens, Graoux, Fabas, capitaine de 100 hommes de milices, convoqué en 1789 à l'Assemblée de la Noblesse de Bordeaux, marié à N... d'AUBRY DE PUYMORIN, dont :

A. Marie-Foy de Labat de Savignac, dame de La Gravette, convoquée en 1789 à l'Assemblée de la Noblesse de Bordeaux, morte sans alliance;

B. Dorothee-Chantal de Labat de Savignac, mariée à son cousin germain Hyacinthe-François-Zacharie de Labat de Savignac de Beaugramont;

C. Marie-Nicole-Rosalie-Foy de Labat de Savignac, mariée à N... Fonteneil.

4° Messire Jean-François-Donadieu de Labat de Savignac de Lauzac, chevalier de Saint-Louis, convoqué en 1789 à l'Assemblée de la Noblesse de Bordeaux, marié : 1° à madame DE LA LANDE; 2° à N... DE CASTELNAU D'ESSENAULT; 3° à N... D'ARCHE DE LA SALLE. Du second lit :

Charles-Geneviève-Léonard de Labat de Savignac de Lauzac, chevalier de Saint-Louis, marié avec Catherine AMANIEU DE RUAT, fille de messire François Amanieu de Ruat, dernier captal de Buch. De cette union :

a. Blanche-Françoise-Élizabeth de Labat de Savignac de Lauzac, mariée à Zacharie-Foy-Hyacinthe-Servidie de Labat, baron de Savignac;

b. Marie-Marguerite-Geneviève-Clotilde de Labat de Savignac de Lauzac, mariée à Pierre-François-Joseph-Marie de Marbotin, baron de Sauviac.

5° Marie-Magdeleine-Apolline-Geneviève de Labat de Savignac, mariée, par contrat passé le 18 août 1735, à messire Gabriel d'Alesme, ancien capitaine de dragons;

6° N... de Labat de Savignac, mariée à Godefroy Leydet, qui fut conseiller au Parlement de Bordeaux pendant plus de trente-six ans.

VII. Messire Pierre-François-Ignace DE LABAT, seigneur, baron de Savignac et autres lieux, conseiller du Roi au Parlement de Bordeaux, épousa, par contrat passé le 29 janvier 1748, demoiselle Marie-Barbe LE BRETHON, habitante de Bordeaux, fille de messire Joseph Le Brethon, seigneur de Feyes, Santoy, La Tour, Coutières et autres lieux, en Saintonge, et de feu dame Sara de La Blachière. De ce mariage :

1° Hyacinthe-Marie-Servidie, dont l'article suit;

2° Hyacinthe-François-Zacharie de Labat de Savignac de Beaugramont, marié à sa cousine Dorothee-Chantal DE LABAT DE SAVIGNAC, dont :

Laure de Labat de Savignac de Beaugramont, mariée à Henry de Noiret, ancien capitaine.

3° Félicité de Labat de Savignac, morte sans alliance;

4° Agathe de Labat de Savignac, mariée à N... de Castelnau.

VIII. Messire Hyacinthe-Marie-Servidie DE LABAT, chevalier, seigneur, baron de Savignac, nommé conseiller au Parlement de Bordeaux en 1776, convoqué en 1789 à l'Assemblée de la Noblesse de Guienne, marié à Laurence DE GOMBAULT DE RAZAC, fille de messire Joseph de Gombault de Razac, chevalier d'honneur au Parlement, et de Marie-Laurence de Spens d'Estignols de Lancre. De cette union :

1° Zacharie-Foy-Hyacinthe-Servidie, dont l'article suit;

2° Marie de Labat de Savignac, mariée à Philippe, comte de Brons de Cézerac;

3° Zéma-Lydie de Labat de Savignac, décédée à 26 ans.

IX. Hyacinthe-Foy-Laurent-François Zacharie-Servidie DE LABAT, baron de Savignac.

a épousé mademoiselle **Blanche-Françoise-Élizabeth DE LABAT DE SAVIGNAC DE LAUZAC**,
fille de **M. Charles-Geneviève-Léonard de Labat de Savignac de Lauzac** et de madame
Catherine Amanieu de Ruat de Buch. De cette union :

- 1° **Marie-Servidie-Foy-Oscar de Labat de Savignac**;
- 2° **Laurence-Alix de Labat de Savignac**, mariée à **M. Raymond, comte d'Armagnac de Castanet**.

